



## BAC PROFESSIONNEL

### CONDUITE ET GESTION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE

#### OBJECTIFS/ ENVIRONNEMENT ET ACTIVITÉS DU MÉTIER/ DÉBOUCHÉS/ POURSUITE D'ÉTUDES

**Objectifs** : pour devenir responsable d'entreprise agricole ou un(e) salarié(e) hautement qualifié(e). Il s'agit d'un métier polyvalent. Le/la diplômé(e) doit être capable de gérer des cycles de productions, végétales ou animales grâce à sa connaissance fine de l'agroécosystème.

**Environnement et activités du métier** : la/le candidate peut être confronté(e) au port de charges, aux horaires décalés et travailler le week-end.

**Débouchés/poursuite d'études** : Le bac Pro CGEA oriente naturellement vers la vie active, soit en tant qu'ouvrier d'exploitation agricole, soit en tant que responsable d'exploitation. Il permet également des poursuites d'études, notamment en BTS ACSE, en CS Elevage Laitier...

#### DIPLÔME / VALIDATION DE LA FORMATION

**Diplôme** du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Baccalauréat Professionnel Agricole de niveau 4.

**Validation** : 50 % d'évaluation Contrôle en Cours de Formation (CCF) et 50 % en épreuves terminales.

#### CONDITIONS ET PROCÉDURES D'ADMISSION

**Public ciblé** : être âgé(e) de 16 à 29 ans révolus (entrée possible à partir de 15 ans si sortie d'une classe de 3<sup>ème</sup>) / pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap reconnu.

**Pré-requis** : maîtrise des savoirs de base,

- entrée en seconde professionnelle «Productions» après une classe de 3<sup>ème</sup>,

- entrée en première professionnelle : être titulaire d'un CAP ou d'un BEP. Avoir achevé une classe de 2<sup>nde</sup> générale et technologique ou une 2<sup>nde</sup> de bac professionnel ou technologique.

**Procédure d'admission** : entretien de motivation et vérification des pré-requis / nécessité de conclure un contrat d'apprentissage avec une entreprise (accompagnement possible à la recherche d'une entreprise par l'UFA).

**Délai d'accès à la formation** : dans les 3 mois maximum qui suivent le début de contrat.

#### ORGANISATION DE LA FORMATION

**Plan de formation** : 3 ans ou 2 ans (après une seconde ou un CAP) d'alternance entre l'entreprise et le centre de formation / 665h de cours au centre en 2<sup>nde</sup>/ 1<sup>ère</sup> : 665 h/ Terminale : 695 h.

Le rythme de l'alternance : 1 semaine sur 2 en centre de formation avec aménagement de l'emploi du temps de façon à prendre en compte les périodes de forte activité de l'entreprise.

**Modalités d'évaluation** : l'évaluation porte sur 2 types de capacités : des capacités générales et des capacités professionnelles. Les épreuves, en cours de formation, se déroulent à travers des oraux, des écrits, des entretiens d'explicitation, et des situations professionnelles significatives.

**Modalités d'adaptation à la formation** : suite au positionnement réalisé à l'entrée de la formation, réduction de parcours en cas de VAA-Validation d'Acquis Académiques/ parcours adapté au regard des tests ou du projet individuel du candidat.

Candidats RQTH : allongement du parcours, soutien individualisé selon besoins (PAPICATH).

**Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement** :

- Les intervenants sont spécialisés dans les productions agricoles (production animale, végétale, le machinisme), ils sont titulaires de BTS, de licences et de diplômes d'ingénieurs agronomes. Ils sont formés aux modalités de formation et d'évaluation des épreuves.

- Les périodes en entreprises font l'objet de contacts téléphoniques et de visites de la part de l'équipe pédagogique.

- Mise à disposition de salles de formation, Centre de Documentation et d'Information (CDI). Un centre de ressources (pour remise à niveau, autoformation accompagnée), salle informatique.

- L'exploitation de la ferme du DÉFRICHÉ est le support pédagogique du centre de formation : machinisme, contention des animaux, travaux cultureux, parage, visite d'entreprises.

L'exploitation agricole : 77 Ha, 1 élevage de bovins viande limousin de 55 vaches en Agriculture biologique, 165 brebis allaitantes, 3 ruches, 2 vergers hautes tiges (4ha), 3 étangs (1ha), 16 mares, 6 km de haies.

Atelier de soudure avec 4 postes aux normes.

Parcours pour chien de troupeaux.

Équipement collectif : 2 tracteurs récents (+1 vieux pour le machinisme), matériels : de distribution et récolte de fourrage, pailleuse, d'entretien des pâtures (herse).

Équipements de contention, de parage, de pesée pour bovins et ovins.

Équipements de protection individuelle.

## CONTENU DE LA FORMATION

### Enseignements généraux :

- Langue française, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde (français, histoire géographie, ESC).
- Langue et culture étrangère.
- Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi (EPS et biologie).
- Culture scientifique et technologique (mathématiques, informatique, physique, chimie).

### Enseignements professionnels :

Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production

- Définir des actions de préservation ou d'amélioration de l'état des ressources dans un agroécosystème.
- Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un processus de production.

Piloter une entreprise agricole

- Évaluer le fonctionnement de l'entreprise dans son contexte.
- Identifier des pistes d'évolution de l'entreprise.

Assurer la conduite technique des productions

- Réaliser des observations, des suivis et des contrôles.
- Réaliser les opérations de conduite dans le cadre d'un système de production.

Gérer le travail dans l'entreprise agricole

- Organiser le travail.
- Gérer la main d'oeuvre.

Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte

- Réaliser des opérations de gestion technico-économique et financière.
- Assurer la gestion administrative de l'entreprise.

Mettre en oeuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services

- Assurer la commercialisation des produits et services de l'entreprise.
- Coopérer à des actions collectives sur le territoire.

S'adapter à des enjeux professionnels particuliers.

## STATUT/RÉMUNÉRATION/ FINANCEMENT DE LA FORMATION/AIDES FINANCIÈRES

L'apprenti(e) est salarié(e) d'une entreprise / Aucun frais pédagogiques à la charge de l'apprenti(e). Le CFPPA-UFA du Nord bénéficie de sources de financements pour le coût du contrat / aides aux apprenti(e)s. Se reporter à la fiche descriptive «statut/rémunération/financement de la formation/aides financières».

## PARTENARIATS

Partenariat privilégié mis en place avec les professionnels du secteur (maîtres d'apprentissage, intervenants en formation : Genes diffusion, Avenir Conseil Elevage, la MSA, Evolution, la Chambre Agriculture.....).

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Cours au CFPPA-UFA situé sur le site de l'exploitation pédagogique du DÉFRICHÉ du lycée Charles Naveau.
- Gare SNCF à 200 m du lycée Charles Naveau.
- Une navette est organisée entre le lycée et le centre de formation (site du DÉFRICHÉ).
- Accès en Bus : arrêt au collège J.Rostand ou gare/ liaisons avec Aulnoye-Aymeries/Avesnes sur Helpe/Fourmies/Maubeuge.
- Possibilité de restauration sur le site (nous consulter pour les tarifs), Internat possible filles et garçons sur la cité Camille Claudel de Fourmies.
- Places de parking dans l'établissement.

Site de formation accessible aux personnes en situation de handicap

## CFPPA-UFA du Nord - site de Sains Du Nord



52, rue JB LEBAS-BP23  
59177 Sains Du Nord

contact : Amandine Bert

☎ 03 27 59 15 54

cfa.sains-du-nord@educagri.fr



www.wagnonville.fr

